

N° 104. — DÉPÊCHE ministérielle du 23 avril 1867 portant que la limite d'âge pour les officiers du commissariat du cadre métropolitain sera appliquée aux officiers du cadre colonial.

Paris, le 23 avril 1867.

MONSIEUR LE COMMANDANT, — Vous trouverez au *Bulletin officiel de la Marine*, 1867, n° 5, page 162, la modification d'une décision impériale du 6 mars 1867 et une circulaire du 9 mars 1867, relatives à la fixation de la limite d'âge pour l'admission à la retraite des officiers des différents corps du département de la marine.

Par suite de ces dispositions, la limite d'âge pour les officiers du commissariat du cadre métropolitain sera appliquée aux officiers du cadre colonial et ainsi qu'il suit :

| | |
|----------------------------|---------|
| Commissaires généraux..... | 65 ans. |
| Commissaires | 62 ans. |
| Commissaires-adjoints..... | 58 ans. |
| Sous-commissaires | 56 ans. |
| Aides-commissaires | 53 ans. |

Recevez, etc.

L'Amiral Ministre secrétaire d'Etat au département
de la marine et des colonies,

Signé : RIGAUT DE GENOUILLY.

N° 105 — CIRCULAIRE ministérielle du 29 avril 1867 relative à l'hommage à rendre au nom des hommes qui ont laissé de nobles exemples à suivre, soit sur le champ de bataille, soit dans la vie civile.

Paris, le 29 avril 1867.

MONSIEUR LE COMMANDANT, — Sa Majesté l'Impératrice, dans sa sollicitude pour toutes les classes de la population, et désireuse d'y développer le sentiment du patriotisme et du devoir, m'a exprimé l'intention de voir honorer, par des témoignages durables, le nom des hommes qui, si modeste qu'ait été leur condition, ont, sur les champs de bataille ou au milieu des épreuves du travail et de la vie civile, laissé de nobles exemples à suivre. Sa Majesté voudrait qu'on évoquât partout, dans les villages, dans les hameaux, comme dans les villes de nos colonies, le souvenir de ces hommes ; qu'une place ou une rue reçût leur nom ; qu'une inscription commémorative, placée dans la salle d'école, rappelât leurs titres à la reconnaissance publique, et qu'ainsi l'émulation et les aspirations vers le bien fussent constamment stimulées chez les adultes comme parmi les jeunes générations.